

Les marches santé de la gymnastique volontaire vicoise ont repris le mardi après-midi



Les marches santé de la gymnastique volontaire vicoise ont repris le mardi après-midi

Pendant le mois de septembre particulièrement chaud, les marches santé du mardi organisées dans le cadre de la gymnastique volontaire vicoise se sont déroulées le mardi matin, "à la fraîche".

Depuis le mois d'octobre, les marches ont repris l'après-midi.

Chaque mardi, une marche est proposée dans un village autour de Vic-Fezensac.

Le rendez-vous est fixé à **13 h 45 place du collège** pour un départ en covoiturage vers le village concerné où l'on démarre la marche à 14 h.

Deux circuits sont proposés, l'un de 8 ou 9 km, l'autre de 4 à 6 km pour environ 2 heures de marche.

A l'occasion de la première marche de l'après-midi qui s'est déroulée à Marambat, les participants ont été récompensés de leurs efforts par du bourret et des biscuits.



Pour participer aux marches, il faut adhérer au club en s'acquittant de la licence (28,20 euros) et la cotisation au club (21 euros pour l'année), soit 49,20 euros.

Renseignements auprès de la présidente Lyliane Lacoste 06 72 84 73 80